Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260903-D_2026_80-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026-80

L'an deux mil vingt - six, le 3 Septembre à vingt heures trente - trois, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 19

Date de convocation : le 28 Août 2026
Date de publication : le 28 Août 2026

MEMBRES PRESENTS : Mesdames et Messieurs CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, THONIER Carole, LAHAYE Denis, MORIN William, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE Laure, AUREGAN Yvain, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, KRIMED Jean-Jacques, PARBEAU Gwenaëlle, PASTUREL Mathieu, OLIVIER-DUFEE Anne-France

MEMBRES ABSENT EXCUSE : BAUDAS Simon donne pouvoir à BOULAIRE Céline, HABERT Orlane donne pouvoir à LAHAYE Denis, NOURRY Jérôme donne pouvoir à PARBEAU Gwenaëlle

MEMBRES ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : FINET Johanne

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Participation financière de la commune au RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) rassemble des psychologues de l'Éducation nationale et des enseignants spécialisés qui interviennent de la maternelle au CM2 pour prévenir et remédier aux difficultés d'apprentissage persistantes que les aides ordinaires en classe ne parviennent pas à résoudre.

Membres intégrés aux équipes pédagogiques et pilotés à l'échelle de la circonscription par l'Inspecteur de l'Éducation nationale, ces professionnels agissent pendant le temps scolaire sous trois formes complémentaires — un soutien pédagogique axé sur les méthodes de travail, une aide rééducative pour restaurer le rapport à l'école, et un accompagnement psychologique en lien avec les familles — tout en contribuant à l'élaboration des plans d'accompagnement (PAP) et projets de scolarisation (PPS).

Avant 2025, la commune était rattachée à Saint Aubin d'Aubigné.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260903-D_2026_80-DE

Bilan financier convention RASED 2023-2025

Ville	Effectifs moyens 2023-2025	Cotisation annuelle moyenne 2023-2025
Andouillé-Neuville	130.00	80.78
Feins	106.33	64.93
Gahard	131.33	79.44
Montreuil-sur-Ille (2023-2024)	172.00	76.36
Saint-Médard-sur-Ille (2025)	138.00	134.55
Mouazé	224.67	138.08
Sens-de-Bretagne	183.67	110.88
Vieux-Vy-sur-Couesnon	125.67	78.21
Cuguen	91.00	56.34
Dingé	134.00	82.37
Hedé-Bazouges	248.67	153.78
Saint-Aubin-d'Aubigné	324.33	198.67
EFFECTIFS MOYENS TOTAL	1860.33	1139.24

Coût moyen annuel par élève	0.61 €

Postes de dépenses	Montant	Montant annuel moyen
Ordinateur	864.00 €	288.00 €
Livres	401.15 €	133.72 €
Fournitures administratives et pédagogiques	1 074.75 €	358.25 €
Frais télécom	1 077.81 €	359.27 €
TOTAL	**3 417.71 €**	**1 139.24 €**

Depuis 2025, la commune de Montreuil sur Ille est rattachée au secteur de la Mézière.

L'éducation nationale qui met en place ce service fait la demande aux communes concernées d'une participation quant à l'achat du matériel pédagogique et technique.

Pour l'année civile de 2025, le budget est 3 700 euros, ce qui correspond à 1,69 euros par élève.

Psychologue :
- Tests pour l'évaluation clinique / examen psychologique de l'enfant,
- Budget, fournitures et consommables

Enseignante spécialisée :
- Mobilier pour la salle RASED,
- Matériels et fournitures pour le numérique,
- Fournitures,
- Matériels et jeux pédagogiques,
- Livres,
- Abonnement téléphonique.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260903-D_2026_80-DE

La répartition de cette subvention entre les communes est la suivante :

Communes concernées	Subventions demandées
Guipel	273 euros
La Chapelle des Fougerez	600 euros
La Mézière	484 euros
Melesse	776 euros
Montreuil Le Gast	331 euros
Montreuil sur Ille	**273 euros**
Saint Germain sur Ille	226 euros
Saint Gregoire	737 euros
Total	3700 euros

La commune de la Mézière fait l'avance de l'achat de matériel nécessaire et les autres communes sont appelées à rembourser à la Mézière à la hauteur de leur nombre d'élèves respectifs comme prévu au tableau ci-dessus.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de subvention d'octobre 2024 de la Mézière pour l'année civile 2025 du RASED à la commune de Montreuil sur Ille qui s'élève à 273 euros,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrages exprimés : 19 (unanimité), ne prend pas part au vote : 0, Vote : Contre : 0 ; Abstention : 0, 19 pour) a décidé :

- **D'APPROUVER la participation au RASED pour l'année 2025 à hauteur de 273 euros,**
- **DE PREVOIR les crédits nécessaires à cette opération,**
- **D'AUTORISER Madame La Maire à signer tous documents s'y rapportant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Johanne FINET

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication.



Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260903-D_2026_80-DE